

PROCÈS-VERBAL d'une réunion du conseil d'administration de la Corporation « LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL », tenue le 16 octobre 2013 à 13 :30 heures à laquelle sont présents :

M. Marcel Alexander, Me Basile Angelopoulos, MM. Gaétan Vandal, Michel Demers et Raymond Talbot, étant tous administrateurs de la Corporation et formant quorum des membres du conseil d'administration.

Participent également à la réunion :

- **M. Jean-Stéphane Bédard, directeur du Bureau des grands projets de Ville de Laval**
- **Me Marie-Claude Mondor, représentante de la Corporation**

CA-2013-10-16/001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que l'ordre du jour de la présente réunion soit adopté tel que soumis.

(Réf : 1.2)

CA-2013-10-16/002A

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
RÉUNION DU 14 MAI 2013**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Secrétaire-
trésorier

D'approuver le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 14 mai 2013 tel que rédigé.

(Réf : 1.3)

CA-2013-10-16/002B

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
RÉUNION DU 22 MAI 2013**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 22 mai 2013 tel que rédigé.

(Réf : 1.3)

CA-2013-10-16/002C

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
RÉUNION DU 3 JUIN 2013**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 3 juin 2013 tel que rédigé.

(Réf : 1.3)

CA-2013-10-16/002D

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
RÉUNION DU 9 SEPTEMBRE 2013**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 9 septembre 2013 tel que rédigé.

(Réf : 1.3)

CA-2013-10-16/003

MANDAT À Me ANNIE FORTIN

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

De mandater Me Annie Fortin du Service du contentieux de Ville de Laval pour représenter la Cité devant la Commission d'accès à l'information à la suite de la demande de M. Andrew McIntosh.

(Réf : 3.1)

CA-2013-10-16/004

HONORAIRES – PROULX GESTION CONSEIL

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'autoriser le paiement des honoraires de Proulx Gestion Conseil au montant de 3 161,81 \$.

Secrétaire-
trésorier

(Réf : 3.2)

CA-2013-10-16/005

LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la réunion soit levée à 14 :06 heures.

(Réf : 5.0)

(signé) M. GAÉTAN VANDAL

M. Gaétan Vandal, secrétaire-trésorier

COPIE CONFORME
CA 16 OCTOBRE 2013

Secrétaire-
trésorier